Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 12 mars 2026 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 février 2026
2. Projet « Ma rue, mon quartier, ma sécurité » – Information et proposition de collaboration avec la Zone de Police de Gaume
3. Application de l'article 60 du RGCC - prise en charge de frais de déplacement ALE
4. Convention de concession – Cercle Saint-Gengoulf – Proposition d'avenant n°1
5. ATL - CDV - Renouvellement de l'agrément du CDV pour les plaines communales
6. Interreg - Approbation Projet – Post Frontière : en scène !
7. Développement Rural - Approbation du rapport annuel 2025
8. Aménagement zone de baignade reconnue de Lacuisine et abords - Approbation demande de convention-faisabilité - Décision
9. Désignation d'un auteur de projet pour les travaux d'extension de l'école de Lacuisine - approbation des conditions du marché - Décision
10. Amélioration du revêtement de l'accès sud du viaduc de Conques - Approbation des conditions du marché - Décision
11. Acquisition d'une camionnette benne - Approbation des conditions du marché et firmes à consulter - DECISION

12. Règlement complémentaire de circulation routière - Pose de panneaux C43 et C45

13. Règlement-Redevance sur les exhumations – exercices 1er mai 2026 au 31 décembre 2031 inclus

Communication(s)

14. Communication décision de Tutelle Budget communal 2026

15. Décision de tutelle - Convention de concession Cercle Saint-Gengoulf

HUIS CLOS

16. Enseignement communal - Désignation d'une Institutrice primaire pour 24P en remplacement d'une Institutrice primaire en congé de maternité - à partir du 27/01/2026

17. Enseignement communal - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 18P en remplacement d'une Instiutrice maternelle en congé de maternité - à partir du 20/02/2026

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

Réjane STRUELENS Camille MAITREJEAN

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux. -